



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

Délibération N°51/2024

Organisation de la marche Octobre Rose 2024 : Modalités d'inscription et répartition des fonds collectés

825

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	12

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre à 17h30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 9 octobre 2024, se sont réunis Salle des Commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR.

Etaient présents :

Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN, Christine PICARD, Valérie VERDIER-DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Nadine LEHOUX, Régine-Françoise MAILLET, Nadine TOUTAIN, Philippe VISERY.

Etaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET (pouvoir à Mounir CHAKKAR), Carine GENTIL, Josette MARTIN, Caroline VABRE (pouvoir à Silvia COUSIN), Sophie WILLEMIN, Nadine CHOLIN, Marie-Christine RUTKOWSKI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale de Dreux organise la Marche Octobre Rose dans le cadre des actions de prévention prévues par le Contrat Local de Santé.

Cette manifestation revêt une double importance :

1. **Collecte de fonds** au profit d'une association qui vient en aide aux malades du cancer, avec un focus particulier sur le cancer du sein.
2. **Sensibilisation et promotion** à grande échelle du dépistage organisé du cancer du sein et diffusion de messages de prévention auprès du public.

Partenaires de l'édition 2024 :

Cette année, face au désengagement des bénévoles de l'unité locale de la Ligue contre le cancer et aux difficultés de collaboration avec l'antenne départementale, le CCAS a noué un nouveau partenariat avec l'association **Tout le Monde contre le Cancer**, une organisation reconnue à l'échelle nationale pour son engagement auprès des malades du cancer et de leurs familles. Cette association intervient de manière concrète dans l'amélioration du quotidien des patients, en particulier avec son programme Échappée Rose, destiné aux femmes atteintes de cancer du sein qui se concrétise par un camion itinérant qui parcourt la France pour offrir des soins de bien-être aux femmes touchées par le cancer du sein. Ce programme apporte gratuitement des soins esthétiques et des moments de détente directement dans les hôpitaux ou à proximité du lieu de vie des patientes, les aidant à mieux vivre leurs traitements et à renforcer leur estime de soi.

De plus, une nouvelle association locale, « **Cancer Convivialité Dreux** », composée des ex-bénévoles de la Ligue contre le cancer de Dreux, vient d'être créée. Cette association propose des aides et un soutien aux malades du cancer du Drouais, à travers des actions de proximité, telles que l'accompagnement individualisé, l'organisation de moments de convivialité, et des aides matérielles ou psychologiques.

Modalités de participation et collecte des fonds :

L'association **Tout le Monde contre le Cancer**, bien que partenaire pour cette édition, ne pouvant assurer localement la gestion des inscriptions, le **CCAS de Dreux** prendra en charge l'encaissement des inscriptions et des dons via sa régie de recettes.

À cet effet, il est proposé de :

- **Fixer le tarif de participation** à la marche à **5,00 €**, avec une **gratuité pour les enfants de moins de 12 ans**.
- La gestion des inscriptions sera assurée par des bénévoles désignés par un arrêté de nomination de mandataires, permettant au CCAS de percevoir les montants sur sa régie d'avances et de recettes du service finances.

Répartition des Fonds Collectés : Il est proposé que :

- **75 % des fonds collectés** lors de la Marche Octobre Rose soient reversés à l'association **Tout le Monde contre le Cancer**, afin de soutenir ses actions nationales, notamment le projet **Échappée Rose**.
- **25 % des fonds collectés** soient reversés à la nouvelle association locale **Cancer Convivialité Dreux**, pour soutenir ses actions auprès des malades du cancer dans le Drouais.

Je vous propose de bien vouloir :

- ✓ Fixer le tarif d'inscription à 5,00 €,
- ✓ Accorder la gratuité aux enfants de moins de 12 ans,
- ✓ Accepter le reversement de 75% des recettes à l'association *Tout le monde contre le cancer* et 25% des recettes à l'association Cancer Convivialité Dreux.
- ✓ Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes se rapportant à la présente délibération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR

- ✓ **Fixe** le tarif d'inscription à 5,00 €,
- ✓ **Accorde** la gratuité aux enfants de moins de 12 ans,
- ✓ **Accepte** le reversement de 75% des recettes à l'association *Tout le monde contre le cancer* et 25% des recettes à l'association Cancer Convivialité Dreux.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes se rapportant à la présente délibération.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Pour le Président, par délégation de signature
Le Vice-Président
du Centre Communal d'Action Sociale

Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux
Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 23/10/2024

Accusé de réception en préfecture
028-262800584-20241018-51-2024-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024

23